Journal Officiel de la République Tunisienne

Annonces Légales, Réglementaires et Judiciaires

TRADUCTION Française

Mardi 19 Joumada I 1441
14 Janvier 2020

N° 4

36ème année

L'administration décline toute responsabilité quant à la teneur des annonces

Sommaire

Gestion de Sociétés
Homologation de résolutions **90**
Fonds de Commerce
Vente et location de fonds de commerce..... **94**
Associations, Partis, Syndicats et Syndics
Associations et syndics **100**
Actes Judiciaires
Ventes aux enchères publiques **101**
Avis aux créanciers..... **106**
Convocations
Sociétés anonymes **107**
Autres sociétés **108**
Divers
Avis au public..... **108**

GESTION DE SOCIETES

Homologation de résolutions

SOCIETES ANONYMES

Changement de la dénomination sociale

«BH RECOUVREMENT»

(Filiale de la BH BANK)

S.A au capital de 2.000,000 DT

Siège social : 67 Avenue Alain Savary, Cité Jardin 2, Bloc B, 2ème Etage Tunis

Identifiant unique : 0788628 G

M. CNSS : 00144532-02

En vertu du PV. de l'assemblée générale extraordinaire du 9 décembre 2019 enregistré à la recette des finances Cité Mahrajène - Tunis en date du 10 décembre 2019 sous le n°19807622, Quittance n° 99986, qui a été déposé au Centre National du Registre des Entreprises le 29 décembre 2019, l'assemblée générale Extraordinaire a décidé :

- De changer la dénomination sociale de la société générale de recouvrement des créances à BH RECOUVREMENT.

- La mise à jour de l'article 2 du statut de la société relatif à la dénomination sociale de la société générale de recouvrement des créances à BH RECOUVREMENT.

2020R00048SANB2

SOCIETE TUNISIENNE D'EQUIPEMENT

"STEQ"

société anonyme au capital de 7.000.000 Dinars

8 Rue 8601 - Zone Industrielle Charguia I

ID : 02404B

CNSS n°5821915

Suivant le procès-verbal du Conseil d'Administration du 06 janvier 2020 enregistré à la recette des Finances de Borj Louzir le 9 janvier 2020 sous le n°20700061 Quittance n°2564, il a été décidé :

1- L'approbation du Procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration du 27/12/2019;

2- La nomination de M. Faiez KECHAOU entant que nouveau Directeur Général de la société pour une durée d'une année commençant à compter de la date du 02/01/2020 avec fixation de ses pouvoirs et ce suite à l'expiration du mandat de M. Imed Eddine BAZARBACHA.

3- La signature conjointe est exigée, pour toutes les dépenses courantes de la Société ainsi que pour tout document bancaire et tout acte engageant la société et ce soit de M. Faiez KECHAOU, Directeur Général de la société et de M. Rached BELKHOUJA, en sa qualité de Directeur Général Adjoint, ou bien de M. Faiez KECHAOU et de M. Mehdi AREM, Directeur de développement entant que nouveau cosignataire, soit de M. Rached BELKHOUJA, Directeur Général Adjoint et de M. Mehdi AREM.

Le procès-verbal a été déposé au Centre National du Registre des Entreprises le 09/01/2020 sous le numéro 20202206.

2020R00061SANB2

NEW PACKAGING SYSTEM

SA au capital de 531 000 Dinars en cours d'augmentation à 601 000 dinars

Objet social : Fabrication emballage en carton et en papier

Siège Social : ELAMRA 3035 SFAX

Durée : 99 ans

Identifiant unique : 1530608k

Augmentation de capital

Conformément aux dispositions de l'Article 164 du code des sociétés commerciales

Dépôt légal : une copie du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire en date du 05 juillet 2019 enregistrée à la recette de l'enregistrement des actes de sociétés de Sfax le 17 juillet 2019 sous le n°19503722 Quittance n°004018 a été déposée au Registre National des Entreprises en date du 12/11/2019, sous le n° AC081952019 où toute personne peut en prendre communication.

Modalités de l'augmentation : l'assemblée générale extraordinaire de la société décide d'augmenter le capital de la somme de 70 000 dinars pour le porter de 531 000 dinars à 601 000 dinars par la création de 7 000 actions nouvelles d'une valeur de 10 dinars chacune totalement libérés et souscrites en numéraires. L'assemblée générale extraordinaire décide dans ce cadre, la suppression du droit préférentiel de souscription en le réservant à monsieur Bilel BOUARADA et ce pour la totalité de l'augmentation du capital.

Banque dépositaire : Les fonds provenant de la. souscription sont versés au compte indisponible n° 1360321045102 ouvert auprès de la Banque Nationale Agricole "BNA" Agence Chihia.

Délai de souscription : 15 jours à partir de la date de la parution de la présente publication au Journal Officiel de la République Tunisienne, avec la possibilité de la clôture anticipée en cas de souscription intégrale avant l'expiration dudit délai.

2020X00036SANB2

Notice pour l'augmentation du capital d'une société anonyme

SMART HOST

Au sens des articles 164 et du code des sociétés commerciales

MF : 1219330/G

Montant de l'augmentation du capital : 94945.000 dinars pour porter le capital de 5055.000 dinars à 100 000.000 dinars.

Objet Social : Activités Informatiques

Durée : 99 ans

Dépôt du procès verbal : un exemplaire du procès-verbal de l'assemblée

générale extraordinaire en date du 14/10/2019, a été enregistré à la recette des finances Charguia sous le numéro 19507592, quittance n°107733 et a été déposé au centre National des entreprises le 06/01/2020 sous le numéro AC0132020.

Actions nouvelles : 18989 actions nouvelles d'une valeur nominale de 5 dinars chacune, à libérer en numéraire.

Conditions d'admission aux AG et droit de vote : Les titulaires d'actions libérées des versements exigibles.

Période de souscription : Les souscriptions sont ouvertes 15 jours depuis la date de la publication de la notice au Journal Officiel de la République.

2020400052SANB2

Notice d'information pour l'augmentation du capital d'une société anonyme

Au sens des articles 164 et 302 du code des sociétés commerciales

Société «AZUR COLORS»

Société anonyme au Capital de 117 650 DT

Adresse : Rue du Lac Touba N° 100702, Lac I 1053

Identifiant unique : 1383227/C

Montant de l'augmentation de capital : 85 600 Dinars pour porter le capital social de 117 650 dinars à 203 250 dinars.

Objet Social : Activité informatique

Durée : 99 ans

Dépôt du procès - verbal : Un exemplaire du PV de l'assemblée générale extraordinaire en date du 17/12/2019, a été enregistré à la recette de l'enregistrement des actes de sociétés 1ére bureau de Tunis sous le n°20700027, quittance n°33, et a été déposé au centre National du registre des entreprises le 06/01/2020 sous le n° AC0122020.

Actions nouvelles : 8560 actions nouvelles d'une valeur nominale de 10 dinars et d'une prime d'émission unitaire de 83,458 dinars pour la somme totale de 800 000 dinars, à libérer en numéraire.

Conditions d'admission aux AG et droit de vote : Les titulaires d'actions libérées des versements exigibles.

Période de souscription : La souscription est ouverte 15 jours à partir de la date de publication de la notice au Journal Officiel de la République Tunisienne.

2020400053SANB2

Société GABESIENNE D'EMBALLAGE

«SO GEMBAL»

S.A au capital de 6705 600 dinars

Siège social et usine : G P I Km 14 l'Aquinet Metouia Gabès

Identifiant unique : 008215Z - CNSS N° 052521-44

Suivant Procès - Verbal des délibérations de l'assemblée générale extraordinaire du 26 décembre 2019, enregistré à la recette des finances, à El Metouia - Gabès, le 30 décembre 2019 sous le N° 19800979, quittance N° M022560, dont deux exemplaires ont été déposés au greffe du tribunal de 1ère instance de Gabès le 6 Janvier 2020, il a été décidé :

1. D'augmenter le capital social, par incorporation des réserves, d'un montant de 838.200 D pour le porter de 5.867.400 D à 6.705.600D par la création de 83 820 actions nouvelles gratuites d'une valeur nominale de 10 D chacune.

2. La Modification corrélative de l'article 6 des statuts.

2020400060SANB2

Notice d'information pour l'augmentation du capital d'une société anonyme

Etablie conformément aux articles 164 et 302 du Code des sociétés commerciales

HBG HOLDING

Société anonyme

Au capital de 189.250.000 DT

Siège social : Immeuble Le Boulevard, Bloc B, 1er étage ; Les Berges du Lac II, 1053, Tunis - Tunisie

Identifiant unique : 1259611K

CNSS : 321426-66

En vertu du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 4/12/2018 enregistré à la recette de l'enregistrement des actes de sociétés, 1er bureau de Tunis le 26/12/2018 sous le n°18508117 quittance n°009878 dont un projet a été déposé au centre national du registre des entreprises le 23/12/2019 sous le n°AC012302019, il a été décidé d'augmenter le capital de la société par conversion de créances certaines liquides échues et exigibles d'un montant de 20.500.000 DT par

l'émission de 2.050.000 actions nominatives nouvelles à libérer intégralement lors de la souscription, portant ainsi le capital de 189.250.000 DT à 209.750.000 DT divisé en 20.975.000 actions d'une valeur nominal de 10 DT; Le délai du droit de souscription a été fixé à 15 jours à compter de la date de la publication de la présente notice au Journal Officiel de la République Tunisienne.

2020400063SANB2

Notice d'information pour l'augmentation du capital d'une société anonyme

Etablie conformément aux articles 164 et 302 du code des sociétés commerciales

Astoria immobilière

Société anonyme au capital social de 30.000.000 DT

Siège social : Immeuble Le Boulevard BLOC B, 1er étage; les berges du LAC II, 1053,

Tunis - Tunisie

Identifiant unique : 1299513F

Numéro d'affiliation CNSS : 663618-39

En vertu du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 07/06/2018 enregistré à la recette le Lac - Tunis le 12/11/2018 sous le n°18708716, quittance n°116385, dont un projet a été déposé au centre national du registre des entreprises le 24/12/2019 sous le n°AC012332019, il a été décidé d'augmenter le capital de la société par conversion de créances certaines liquides échues et exigibles d'un montant de 10.000.000 DT par l'émission de 1.000.000 actions nominatives nouvelles à libérer intégralement lors de la souscription, portant ainsi le capital de 30.000.000 DT à 40.000.000 DT divisé en 4.000.000 actions d'une valeur nominal de 10 DT, Le délai du droit de souscription a été fixé à 15 jours à compter de la date de la publication de la présente notice au Journal Officiel de la République Tunisienne.

2020400064SANB2

Société COMECAB SA

Capital de 1.106.000DT

11, Rue d'Algérie - 1001 - Tunis

UF : 5073Q

Selon le PV de la réunion du conseil d'administration en date du 21 août 2019 enregistré à la recette des finances rue de la Gare en date du 28/8/2019 sous le n°19705257 Quittance n°M057323 dont l'exemplaire a été déposé au registre national des entreprises en date du 9/10/2019 sous le n° 201963445 portant sur la nomination du président directeur général de la société et la fixation de ces pouvoirs le conseil d'administration décide de nommer Monsieur Mohamed Sassi en qualité de président directeur général de la société pour un mandat de trois ans soit les exercices 2018, 2019 et 2020, doté à l'exception des décisions d'investissement, de vente, d'aliénation et d'hypothèques des biens de la société, des pouvoirs les plus étendus pour agir au nom de la société et pour faire autoriser tous les actes et opérations dans la limite de l'objet social.

Ceci étant, le conseil d'administration confirme le pouvoir absolu déjà accordé à M. Mohamed Sassi en date du 8 Avril 2015 et l'autorise à compléter les formalités de cession requises du terrain de la société sis Zone Urbain Nord dans les conditions fixées dans le cadre de vente établi à cet effet. Cette décision est adoptée à l'unanimité.

2020400065SANB2

Notice Projet d'Augmentation de Capital Réservée Société GALVAMETAL SA

Société anonyme ne faisant pas appel public à l'épargne au capital de 13 660 000 dinars

Siège social: 4 Rue de Touraine cité jardin -1002 Tunis

RC : B0187252017

MF : 1510392C/A/M/000

Identifiant unique : 1510392C

Objet social : Galvanisation des métaux

Durée : la durée de la société est de 99 ans

Dépôt :

Le Procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire réunie le 16/12/2019, dont le PV a été enregistré à la recette des finances Cité Mahrajene le 07/01/2020 sous le n°20500109 quittance n°1539 a été déposé au registre national des entreprises de Tunis, en date du 08/01/2020 sous le n°AC0182020.

Augmentation de capital :

L'augmentation de capital porte sur 3 200 000 dinars pour le porter ainsi de 10460000 dinars à 13 660000 dinars sans prime d'émission.

Nombre d'actions :

Le nombre d'actions à souscrire en numéraires est fixé à 32 000 actions nouvelles émises à libérer du minimum légal en numéraires à la souscription.

Valeur nominale :

la valeur nominale de chaque action à souscrire est fixée à 100 dinars sans prime d'émission.

La valeur nominale totale de l'émission porte sur 3 200 000 dinars,

Condition d'admission aux assemblées :

les titulaires d'actions libérés des versements exigibles peuvent seuls

assister à l'assemblée générale sur justification de leur identité ou s'y faire représenter.

Lieux de versement des souscriptions en numéraire : ATB : 01902047119201271575 Délais de souscription : la souscription doit être intégralement réalisée selon les délais légaux avec la possibilité de clôture anticipée en cas de souscription intégrale avant l'expiration des dits délais.

2020400067SANB2

SOCIETES A RESPONSABILITE LIMITEE

Société SMARTLIVE

Société à responsabilité limitée

Capital social : 50 000 dinars

Siège Social : 38 rue de l'indépendance Khaznadar 2000 Bardo Tunis

Matricule Fiscal : 1516616A/A/M/000

Selon le procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire enregistré au contrôle financier au Bardo le 31 octobre 2019 numéro d'enregistrement 19104123, quittance N° : M093498.

Et selon le Procès-Verbal de l'assemblée générale extraordinaire enregistré au contrôle financier au Bardo le 27 novembre 2019 numéro d'enregistrement :

19804475, quittance N° : M098547. Il a conclu ce qui suit :

-M. Moez El Jabri a renvoyé la moitié de ses parts sociales à M. Ajmi Sbiha,

-M. Sleh Eddine Chmengui a transmis 40% de ses parts sociales à Mme Samia Sadek Sbiha et 10% à M. Ajmi Sbiha

Il a été déposé au registre national des institutions le : 22/05/2017.

2020T00025SRLB2

Société ETOILE DU NORD

S.A.R.L au capital de 1.000 dinars

M.F : 0425340C/N/M/000

Suivant le P.V de l'assemblée générale extraordinaire en date du 12/12/2019 enregistré à la recette des finances avenue de la Gare le 26/12/2019, quittance N° M076102 et enregistrement N°19707181 ; il a été décidé d'ajouter une activité secondaire consistant à un centre d'animation touristique, et le destitution du premier gérant Mr. Aloui Bahram et garder Mme Debabi Selima CIN°08716041 comme gérante unique de la société avec le pouvoir le plus étendue.

Et suivant le P.V de l'assemblée générale extraordinaire en date du 30/12/2019 enregistré à la recette des finances avenue de la Gare le 0210112020, quittance N° M000164 et enregistrement N° 20700027, il a été décidé l'approbation de la cession de 5 parts sociales appartenant à Debabi Seif Eddine CIN N°07435664 à Mr. Debabi Mourad CIN N°03911757.

2020T00034SRLB2

Société immobilière de mahdia S.I.M

Capital : 35.000 dinars

Registre de commerce N° 1122441997

Code TVA / 029145S

Rue 02 Mars 1934 Mahdia

Suivant procès établie le 19/01/2019 enregistré à la recette de finance de Mahdia le 04 septembre 2019 sur le n° 19702895 quittance n° 47118 concernant le dépôt des états financiers de l'année 2018 et la prolongation du mandat des gérants monsieur Marwan Ben Abdallah et Wassim Ben Aballah pour une durée de trois ans à partir du 19/01/2019 au 20/01/2022 le tous déposé au tribunal du 1ére instance de Mahdia le 02/01/2020 sous le N° 2020133.

2020S00037SRLB2

Société Telco Scoring

SARL au capital de 10 000 D

Siège social : 47 Rue Lac Windermere - Berges du Lac - Tunis

M.F. 1371 034FAM000

Suivant PV de l'assemblée générale ordinaire du 28 mai 2019, enregistré le 28/11/2019 à la recette des finances de Lac Tunis sous le numéro 19758887, quittance n°113547, dont un exemplaire a été déposé au registre national des entreprises sous le n°20201231 en date du 07/01/2020, les associés ont décidé de nommer M. Sofiene Ben ABID en tant que commissaire aux comptes de la société pour les exercices 2019 à 2021.

2020400049SRLB2

Société Atypique

SARL au capital de 150 000D

Siège social : 47 Rue Lac Leman-Imm. Meninx 1ére étage - Berges du Lac - Tunis

M.F. 1576277JAM000

Suivant PV de l'assemblée générale ordinaire du 28 mai 2019, enregistré le 12/06/2019 à la recette des finances de Lac Tunis sous le numéro 9704119, quittance n0064979, dont un exemplaire a été déposé au registre national des entreprises, les associés ont décidé de nommer M Sofiene Ben Abid en tant que commissaire aux comptes de la société pour les exercices 2019 à 2021.

2020400050SRLB2

Société ILLUMINA

SARL au capital de 300 000 D

Siège social : Immeuble YOSR Jardins du Lac 2

MF 1150396CAM000

Suivant PV de l'assemblée générale extraordinaire du 17 octobre 2019

enregistré le 25/10/2019 à la recette des finances du Lac et sous le numéro 19707941 quittance n°1103781, dont un exemplaire a été déposé au registre national des entreprises sous le n°201977675 en date du 08/11/2019 les associés ont décidé l'approbation des cessions de parts, l'augmentation du capital en numéraires, qui passe de 3000 dinars à 300000 dinars.

Ils ont décidé également de designer comme nouvelle gérante Mme Sonia NABLI pour les exercices 2019 à 2021.

2020400051SRLB2

NOMINATION D'UN GERANT

SOCIETE DE PROMOTION IMMOBILIERE

"AL OSRA"

SARL AU CAPITAL DE 4.800.000 DE DINARS

M.F : 789725 L/P/M/000

SIEGE SOCIAL : RUE DU LAC DE CONSTANCE - IMMEUBLE CARTHAGE CENTER 1053 LES BERGES DU LAC - Tunis

Suivant procès verbal de l'Assemblée Générale ordinaire en date du 01 Mars 2019 enregistré à la Recette des Finances du Lac le 21 Mars 2019 quittance n°M030990 sous le n°19701956 dont deux exemplaires ont été déposés au Registre National des Entreprises de Tunis le 11 Octobre 2019 sous le n° 201964766, les associés de la société de Promotion Immobilière «AL OSRA» ont décidé à l'unanimité de nommer Mme Alya Moalla Chamakh, en qualité de Gérant de la société, conformément aux articles 14 et 15 des statuts de la société pour une période de trois ans à compter du 01 mars 2019.

2020400069SRLB2

Augmentation du capital

Société de promotion immobilière "AL OSRA"

SARL au capital de 6.450.000 de dinars

M.F : 789725L/P/M/000

Siège social : rue du Lac de constance immeuble Carthage centre 1053 les berges du Lac - Tunis

Suivant procès verbal de l'assemblée générale extraordinaire en date du 03 octobre 2019 enregistré à la recette des finances du Lac le 04 octobre 2019 quittance n°M098038 sous le n°19807399 dont deux exemplaires ont été déposés au registre National des entreprises le 14 octobre 2019 sous le n°201965753, les associés de la société de promotion immobilière «AL OSRA» ont décidé, à l'unanimité, d'augmenter le capital de la société de quatre millions huit cent mille (4.800.000) dinars à six millions quatre cent cinquante mille (6.450.000) Dinars.

L'article 6 des statuts de la société est modifié en conséquence.

2020400070SRLB2

NOMINATION D'UN GERANT

SOCIETE D'ETUDES ET DE PROMOTION DES PROJETS «SODEPROM»

SARL AU CAPITAL DE 44.800 DINARS

M.F : 00333238 B/A/M/000

SIEGE SOCIAL : RUE DU LAC DE CONSTANCE IMMEUBLE CARTHAGE CENTER 1053 LES BERGES DU LAC - TUNIS

Suivant procès verbal de l'Assemblée Générale ordinaire en date du 18 Mars 2019 enregistré à la Recette des Finances du Lac le 01 Avril 2019 quittance n°MO35852 sous le n°17702171 dont deux exemplaires ont été déposés au Registre National des Entreprises de Tunis le 11 Octobre 2019 sous le n° 201964768, les associés de la Société d'Etudes et de Promotion des Projets ont décidé, à l'unanimité, de nommer Mme Alya Moalla Chamakh, en qualité de Gérant de la société, conformément aux articles 14 et 15 des statuts de la société pour une période de trois ans à compter du 18 mars 2019.

2020400071SRLB2

FONDS DE COMMERCE

Ventes de fonds de commerce

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé dont la légalisation de signature est le 23 décembre 2019. enregistré le 24 Décembre 2019 à la recette des finances el menzeh 9 quittance n°100833 enregistrement n° 19204837 Mr Slim ben Ayed a vendu à Mr Wissem ben el Haj Yousef, tout le fonds de commerce sis au rue salah ben yousef n°32 au carrée el menzeh 9 Tunis pour toute activité commerciale.

Les oppositions seront faites entre les mains de l'acheteur à l'adresse du local d'un fonds de commerce indiquée ci-dessus vingt jours (20) à compter de la date de publication du présent au JORT.

Cette annonce a été publiée dans deux journaux quotidiens «Achourouk» et «Le Quotidien» en date du 08/01/2020.

2020T00026FCCC2

Vente de fonds de commerce

Mme Zineb Ben Ali Miladi a vendu en vertu de l'acte SSP enregistré à la recette des finances rue Ghandi au

27 décembre 2019, quittance n° M118710, enregistrement n° 19201045 à Mr Moktar Melayah la totalité du fonds de commerce exploité dans le local situé : 39 Avenue Habib Bourguiba 2éme étage Tunis.

Toute opposition doit se faire auprès de l'acquéreur à l'adresse du fonds 39 Avenue Habib Bourguiba 2éme étage Tunis dans les 20 jours qui suivent la publication de cette annonce.

Cette annonce a été publiée le 09/01/2020 dans les deux journaux le quotidien et el chourouk.

2020T00027FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé daté du 10/12/2019 et enregistré à la recette des finances La Goulette en date du 03/01/2020 sous quittance n° M000765 enregistrement n° 20200044, Mr Messaoud Chater a vendu à Mr Youssef El, Karoui la totalité du fonds de commerce avec ses éléments corporels incorporels sis au n° 6 avenue Hédi Chaker La Goulette Tunis, exploité dans l'activité de restauration rapide.

Cette annonce a été publiée aux journaux le Quotidien et الشروق en date du 08/01/2020.

Les oppositions éventuelles seront recevables à l'étude du rédacteur de l'acte, Maître Yahyaoui Lazhar avocat auprès de la cour de cassation, sis au n°52 rue Pierre de Coubertin -Tunis, dans un délai de vingt jours au maximum à partir de la arution du présent avis au J .O.R.T.

2020T00031FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé enregistré à la recette des finances Kalaat el andalous le 31/7/2018, quittance n°M021080 monsieur Alella ben Mohamed Ben Aicha, a vendu à monsieur Choukri ben Alella ben Mohamed ben Aicha tout le fonds de commerce «pour exécuter l'activité de boucherie» sis à l'avenue le martyr Essadek Rhit Kalaat EL Andalous et toutes les oppositions seront acceptées chez maître Guezmir Hanen avocat situé à 9 avenue Habib Bourguiba Ariana dans les délais légaux. Cet avis a été publié au journal la presse en date de 10/1/2020.

2020T00032FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé daté le 10/12/2019 établi par maitre Saida hmila avocate et enregistré à la recette des finances Elmanar reçu numéro M080320 enregistrement 12202738, Mr Najib Kamasi titulaire de C.I.N numéro 04601009 a vendu à madame Wasila Gasmi la totalité du fonds du commerce situé à la zone industrielle Ebn Koldoun rue 62126 Tunis.

Cette annonce est publiée au journal Echourouk daté le 8/01/2020.

2020T00035FCCC2

Vente d'un Fonds de commerce

Par acte sous seing privé suivant légalisation de signature à la Municipalité de Bizerte le 6/11/2019 enregistrement N°27646 enregistré à la recette des finances de Bizerte le 22/11/2019 quittance N° M096968 Monsieur Mahfoudh Saidani, titulaire de la carte d'identité Nationale n° 08389393 délivrée le 16/3/1998, demeurant à Henchir Sidi Abdelbacet Arab Majour Mateur Bizerte a vendu à Monsieur Sofiène Saidani titulaire de la carte d'identité Nationale n° 00298324, demeurant à 60 impasse Roboo El jadid Bizerte, la totalité du fonds de commerce avec tous ses éléments corporels et incorporels destiné Fast Food sis au local trottoir Khemaies Tarnane N° 56 Bizerte.

Les oppositions sont recevables dans un délai de 20 jours à partir de la publication de cet avis au journal officiel de la République Tunisienne au Cabinet de Maître Hatem Ghanmi au 4 rue de Tunis Bizerte.

La vente du fonds de commerce a été publiée aux journaux La PRESSE et ECHOUROUK le 11/01/2020.

2020T00036FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous signé privé enregistré à la recette des finances de Hammam-lif le 27/5/2019 quittance n°M036946, enregistrement n°19201056, Mr Arbi Ben Mahjoub Mejri a vendu la totalité du fonds de commerce avec tout ses éléments corporels et incorporels exploité Café 1ère catégorie sis 18 rue Taieb Mheri Hammam-Lif Ben Arous à Mme Ines Bent Abdejlil Kamoun.

Les créanciers doivent faire oppositions entre les mains de vendeur Arbi Mejri Ben Achour dit dans les 20 jours de la publication du présent avis au J.O.R.T.

Cette annonce a été publiée dans les deux journaux Achorouk et le Quotidien le 20/8/2019.

2020R00047FCCC2

Cession d'un fonds de commerce

En vertu d'un contrat en date du 01 mars 2019 enregistré à la recette de finance hammam lif en date du 22 avril 2019 sous le n° 19200771 quittance N° M028219, Mme Nebila fille Mokhtar rejbi épouse Krouna a vendu la totalité du fonds de commerce sis au 23 rue Ali Belhouane Hammam Lif à Mme Karima Trabelsi, activité alimentation générale.

Toute oppositions sera faite dans un délai de 20 jours à partir de la parution de cet avis au JORT auprès de l'acheteur à l'adresse du fonds de commerce.

Cet avis a été publié aux journaux al chourouk et le quotidien le 12/12/2019.

2020R00049FCCC2

Donation d'un fonds de commerce

Suivant acte Notarié rédigé par Hayet Ben Salem et Sonia Dbichi enregistré à la recette des finances de la Goulette le 27/02/2012 sous le n°10918 quittance N° 12000916 Mr Mustafa Ben Mohamed Ben Othman Jbahi donne à son fils Mr Mohamed Ben Mustafa Ben Mohamed Jbahi le fonds de commerce sis rue Médenine n° 1 Carthage Mohamed Ali 2016 avec tous ses éléments corporels et incorporels exploité comme vente produits alimentaires.

Les oppositions sont acceptées au local du fonds de commerce dans les délais de 20 jours à partir de la publication du présent avis au J.O.R.T.

Cette annonce a été publiée dans les deux journaux Achorouk et le Quotidien le 10/01/2020.

2020R00055FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suite contrat de vente rédigé par Monsieur : Hagui Riadh Avocat à la cour de cassation sise Kasserine le 27 décembre 2019 enregistré au bureau de la recette des finances de Kasserine le 02 Janvier 2020 suite quittance N° : M000327, Madame Ferchichi Amira bent Saleh, CIN n° 09068116 a vendu pour Monsieur Barhoumi Mohamed Khames Ben Houcine CIN n° 02761487 sise Kasserine tous les éléments corporels et incorporels du fonds de commerce «vente et location robes de mariage et accessoires» sise à Rue Basatine N° 8 cité Charky Kasserine Nord, inscrit au registre national des entreprises sous le numéro : A 13200732017.

les oppositions seront réclamées dans un délai de 20 jours à partir de la date de déposition dans le JORT chez l'dresse de la vendeuse sise à cité Essalem 1 cité Ennour Kasserine.

2020R00058FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé en date le 18/02/2019 enregistrée à la recette des finances de Ghardimaou sous N° enregistrements 19200257 quittance N°M008087. Mme Zohra Bent Hssouna Ben Mohamed Elmadefii titulaire de la CIN 02385166 délivré le 26/05/2016 a vendu à Monsieur Taoufik ben Kacem Ben Omar Ben Heriz titulaire de la CIN N°07779830 délivré le 24/02/2007 demeurant Cité Dalla le fonds de commerce situé à la rue Mohamed Ali Ghardimaou.

Les oppositions seront reçues entre les mains de l'acheteur Monsieur Taoufik Heriz.

A l'endroit du fonds de commerce dans délai légal de 20 jours à partir de la date de la publication de cet acte au journal officiel de la république Tunisienne.

Le présent avis a été publié au joumal «Echourouk» du 27/04/2019.

2020R00059FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte S.S privé rédigé par maitre Rawdha Belhadj Khalifa, avocate à Kairouan légalisé le 25/12/2019 enregistré à la recette des finances d'Oueslatia le 30/12/2019 n° de quittance M020098 n° d'enregistrement 19201436, madame Baya Bent Fraj Bouraoui au nom des héritiers de Hédi Bouraoui a vendu à Madame ZINA bent Majid Fzari la totalité du fonds de commerce exploité dans tous commerce d'une boucherie sise au marché d'Oueslatia place du Maghreb Arabe.

Toute Oppositions sur le prix se fera entre les mains de l'acheteur dans le lieu du fonds de commerce dans un délai de 20 jours à compter de cette insertion au J.O.R.T.

le présent extrait a paru aux quotidiens Echourouk, le Quotidien, le 03/01/2020.

2020S00029FCCC2

Donation et vente d'un fonds de commerce

En vertu de l'acte de donation daté du 24/01/2019 et enregistré à la recette des finances rue de l'indépendance Sousse N° de quittance M004648 Mme Brouka Bent Ali Ben Saleh Elmehwachi titulaire de la CIN N° 02930561 délivrée le 27/05/1998 demeurante rue 3040 cité Elgodrane Sousse a transféré à Mr Ibrahim Ben Mbarek Ben Etaib Iben Brik titulaire de la CIN N° 02982830 délivrée le 11/12/2000 demeurant avenue 1er janvier 1955 cité Tafala 4003 Sousse la moitié de ses parts indivises au fonds de commerce exploité dans le local sise à l'avenue 1er janvier 1955 cité Tafala 4003 Sousse dont l'objet commercial constitué en épicerie et modifié en faste food Et par acte sous seing privé en date de 4/08/2017 et 28/0112019 et enregistré à la recette des finances rue 3 Septembre 1934 Sousse le 10/10/2019 N° de quittance M066106 et N° d'enregistrement 19202101 Mr Hadi Ben Sadek Ben Ibrahim Medeb titulaire du passeport N° F595082 demeurant 59 avenue

Hassen Ben Saïd Khazarna West Sousse a vendu à Mr Ibrahim Ben Mbarek Ben Taib Iben Brik indiqué ci-dessous l'autre moitié de ses parts au fonds de commerce indiqué sous dessous.

Les oppositions se font entre les mains de l'acheteur au local concerné dans un délai de 20 jours de l'apparition de cette annonce au JORT. Cette donation et vente ont été publiées le 05/01/2020 au journal Echourouk.

2020S00030FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé en date du 25/12/2019, enregistré à la recette des finances rue 3 septembre 1934 Sousse le 07/01/2020 sous le N°20200027 quittance N° M001209, Madame Najwa ben Hassine Soua, titulaire de la CIN n°02560276 a vendu à Monsieur Brahim Ben Mostafa Mezguar titulaire CIN n° 05504578, qui a accepté d'acquérir le fonds de commerce avec tous ses éléments corporels el corporels (exploité entant que fast food sous le nom Grillades ALLO MONTREAL) sis à la rue Abi Hamed Gazeli Bouhsina Sousse.

Les oppositions seront reçues dans le délai légal chez le propriétaire à son adresse élus sise au bureau du maître Imen Belhadj avocat à la cour d'appel sis au boulevard Hassouna Ayachi. immeuble Amen Sousse.

Cette annonce a été insérée au journal «La Presse» en date du 10/01/2020.

2020S00033FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé en date du 27/05/2019, enregistré à la recette des finances de la goulette le 02/11/2019, sous N°19207004, quittance 125428, la Société «EQUIP HABITAT» Sarl (MF : 1140603/J), dont le siège sis à 14 Av. Commandant Béjaoui 4002 Sousse a vendu et cédé à Mme Kaouther BEN SALAH, titulaire de la CIN n°05155783 demeurant à Cité Ibn Sina - Ouerdia 7 Tunis, tout le fonds de commerce du local destiné commerce d'équipement d'habitat sis 1er étage Av. Khaled Ibn Walid - Laouina- Tunis.

Les oppositions objet de ce contrat se font au cabinet de l'Avocate le Maitre Mounira BALAZI sis Rue Algérie Monastir, dans un délai de 20 jours de l'apparition de cette annonce au JORT.

Cet avis a été publié aux journaux (Echourouk) et (Le Quotidien) du 10/01/2020.

2020S00038FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé en date du 25/12/2019, enregistré à la recette des finances rue 3 septembre 1934 Sousse le 07/01/2020 sous le n°20200026 quittance N° M001204, Madame Najwa Ben Hassine Soua. titulaire de la CIN n°02560276 a vendu à Monsieur Brahim Ben Mostafa Mezguar titulaire de la CIN n°5504578, qui a accepté d'acquérir le fonds de commerce avec tous ses éléments corporels el incorporels (exploité entant que fast food sous le nom Grillades ALLO MONTREAL) sis au rue Abi Hamed Gazeli Bouhsina - Sousse,

Les oppositions seront reçues dans le délai légal chez le propriétaire à son adresse élue sise au bureau du maître IMEN BELHADJ avocat à la cour d'appel sis au boulevard Hassouna AYACHI immeuble Amen Sousse.

Cette annonce a été insérée au journal « La Presse » en date du 10/01/2020.

2020S00041FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé signé le 27 et 30 décembre 2019 et enregistré le 02/01/2020 à la recette des finances rue Ghandi Tunis quittance 20200002 n°51 Sté ELECTRICA M.A.F 000VAM 0613850, registre des Sté 0613850V, siège social rue Ali Darghouth 1001 Tunis a vendu à Brahim Mezghani 01264709 et Mhamed Mezghani 01275135 ; domicile à établissement Mohamed Mezghani 76 rue d'Algérie Sfax la totalité du fonds de commerce sauf le nom commerciale exploité dans le magasin sis rue Ali Darghouth Tunis n°34 de superficie 385m² avec 2 place parkings sous sol dans le commerce import export et produit d'électricité.

Les oppositions seront reçues entre les mains des acheteurs établissement Mohamed Mezghani 76 rue d'Algérie Sfax dans un délai de 20 jours à partir de la publication de cet avis au JORT.

Cette annonce a été publiée au journal «Achorouk» le 7/01/2020.

2020X00025FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte SSP, daté du 04/10/2019 enregistré à la recette des finances de Djerba le 30/10/2019 (quittance n° M088773, enregistrement n°19204015), Mr Habib Thabet, titulaire de la CIN n°05722039 délivrée le 15/06/2005, a vendu la totalité du fonds de commerce exploité en la vente de volailles au local sis à avenue Mohamed Badra Houmt Souk Djerba et ce à Mr Mefteh Bourkhis, titulaire de la CIN n°06533625 délivrée le 16/02/2009 avec tous ses éléments corporels et incorporels.

Les oppositions auront lieu entre les mains de maître Aiacha Lamloum à son cabinet sis à avenue Saleh Ben

Youssef, Houmet Souk Djerba dans un délai de 20 jours à partir de la parution du présent avis au JORT.

Cette annonce a été publiée aux journaux "El chourouk" et le Quotidien" daté du 25/12/2019.

2020X00029FCCC2

Vente du fonds de commerce

Par acte SSP, daté du 19/12/2019, enregistré à la recette des finances de Djerba le 27/12/2019 (quittance n° M103130 enregistrement n° 19204786). Monsieur Yhonatan Haddad titulaire de la CIN n°05762632 délivrée le 09/06/2014 a vendu la moitié en copropriété du fonds de commerce exploité pour la vente des bijoux sis à la rue Mostapha Ghazi n°1, Houmt Souk Djerba et ce à Mr Ayal Haddad, titulaire de la CIN n°08628619 Délivrée le 20/05/2014, avec tous ses éléments corporels et incorporels.

Les oppositions auront lieu entre les mains de maître Aicha Lamloum à son cabinet sis a l'avenue Saleh Ben Yousef, Houmt Souk Djerba dans un délai de 20 jour à partir de la parution du présent avis au JORT. Cette annonce Il été publiée aux journaux «el chourouk» et «le quotidien» daté du 31/12/2019.

2020X00030FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé en date du 27/11/2019 rédigé par Maître Wafa Dhieb , signé le 3/12/2019 et enregistré à la recette des finances dé Sakit Eddair Sfax le 5/12/2019 enregistrement n° 19201718 Quittance n° MO63989, Mr Hédi Ben Mahmoud Dhieb non inscrit au registre national des entreprises demeurant à la rue Ali Balhawen Entrée Dhieb n°10 Sakit Ezzit Sfax a vendu à Mr Hichem Ben Abd Elwaheb Ben Amor demeurant à la rue Nasr El Gargouri Sakit Eddaier Sfax, la totalité du fonds de commerce exploité dans la vente et broyage des céréales et des épices dont le local sis à la route Habib Bourguiba Sakit Eddair Sfax. Toute opposition doit être signifiée entre les mains du vendeur au lieu de son domicile sis à la rue Ali Balhawen entrée Dhieb n°10 Sakit Ezzit Sfax dans un délai de vingt jours à compter de la date de publication de cette annonce au JORT.

Cette annonce a été publiée au journal Achourouk en dace du 15/12/2019 sous le n°IP419/1814.

2020X00033FCCC2

Résiliation d'un contrat de vente d'un fonds de commerce

Suivant un acte sous seing privé signé le 25/12/2019 enregistré à la recette des finances DIAR ELWAFE Sfax le 25/12/2019 sous le numéro 19206175 reçu numéro 121937 la société Commerciale pièces de rechange SOCOPRA, société à responsabilité limitée immatriculée au registre national des entreprises tribunal de première instance de Sfax sous le numéro 0036402H son siège social 33 Rue El imam Echefii Sakkiet Ezit Sfax, a résilié le contrat de vente d'un fonds de commerce avec la Société SOGEPAS, société à responsabilité limitée immatriculée au registre national des entreprises au tribunal de première instance de Sfax sous le numéro 1388757X son siège social rue Farhat Hached avenue Sbitla numéro 4 Sfax, le fonds de commerce objet du contrat indiqué est d'un local sise numéro 26 Rue Elhousine Bouzayen Sfax à usage de vente de pièces de rechange des voitures.

Les oppositions seront exercées à la Société SOCOPRA 33 Rue El imam Echefii Sakkiet Ezit Sfax dans un délai ne dépassant pas 20 jours de la date du publication de cette annonce au journal officiel de la République Tunisienne.

Cette vente a été publiée au journal «الصباح» et «Le Temps» le 09/01/2020.

2020X00034FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé enregistré à la recette des finances de Chihia le 14/11/2019 sous le n° 19200814 et la quittance n° M041727, Mr Yacine Kammoun a vendu, à la société "ELECTRO SAT LES AMIS" la totalité du fonds de commerce exploité dans le commerce des téléphones portables et l'électroménager et les paraboles au local n° 3 sis au complexe commercial 20 mars route de Teniour km 6.5 Chihia Sfax avec toutes ses composantes corporelles et incorporelles.

Les éventuelles oppositions doivent être formulées auprès de l'acquéreuse, dans son local sis à la route de Tunis km 4 Merkez Lajmi Sakiet Ezzit Sfax, dans un délai maximum de 20 jours à partir de la parution du présent avis au Journal Officiel de la République Tunisienne.

Le présent avis a été publié au journal Essabeh du 06/12/2019.

2020X00038FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte de vente fait a gabès le 06/01/2020 et enregistré à la recette des finances le 07/01/2020 sous le n° 20200035, Mr Faycal Ahmidi a vendu et cédé la totalité du fonds de commerce consistant en un local destine à un magasin commercial sis au souk Municipal Mareth n° 20 provision pour utilisation dans la vente et la réparation de téléphones portables à Mr Abdesallam Ayadi.

Les éventuelles oppositions doivent se faire entre les mains de l'acheteur à l'adresse du dit magasin dans un délai de 20 jours à partir de cette publication sous peine de forclusion.

Il est à rappeler qu'une publication pareille a été insérée au journal «Achourouk» du 09/01/2020.

2020X00039FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant contrat de vente fonds de commerce enregistré à la recette des finances Middoun le 28/08/2019 quittance n° M053436 enregistrement n° 19202659, Monsieur kamel Hidous carte d'identité nationale n° 05056568 a vendu à la société Ti-diwan matricule fiscal n° 1650754M la totalité du fonds de commerce avec tous ses éléments matériels et financiers sis à la route Ali Belhawen Jerba Midoun.

Acceptation des objections au plus tard vingt jours a compté de la date de la publication au journal officiel de la république Tunisienne. Cet annonce a été publier aux journaux «chourouk» et la «quotidien» le 07/01/2020.

2020X00041FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé en date du 13/12/2019 et enregistré à la recette des finances Diar Elwafa Sfax le 07/01/2020 sous le numéro quittance M002610 et numéro d'enregistrement 20200078, Mr Walid Saadewi (cin : 08852006), a vendu à Mme Houda Neji (cin : 05389870), la totalité du fonds de commerce, sis à l'immeuble dorra 2 n° C3 Sfax.

Les oppositions sont reçues dans un délai de 20 jours chez l'acheteur Mme Houda Neji au local sis à l'immeuble dorra 2 n° C3 Sfax.

Un extrait a été publié au Journal chourouk du 10/01/2020.

2020X00043FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé daté du 22Novembre 2019 enregistré à la recette des finances Rue de Paradis Ariana le 29 Novembre 2019 sous le n°19208400 quittance n" 128236 STE « ROSA CUISINE »matricule fiscal 1201248Z représentée par Monsieur Nouredine hamdi demeurant à avenue de L'environnement km2 Boumhal Bassatine 2097 Ben Arous a vendu à STE «Usine Tunisienne de cuisines Modernes» matricule fiscal 158323P représentée par Monsieur Youssef Massoud demeurant au 5 rue Ghaza cité Yasmine cité El Habib Ezzahra Ben Arous le fonds de commerce dédié à l'exposition et la vente des meubles sis à 61 Bis Avenue Fatouma Bourguiba Soukra Sidi Fradj Ariana. Toute opposition doit être notifiée à l'étude de STE «Rosa cuisine» matricule fiscal 1201248Z siège social à avenue de l'environnement km2Boumhal Bassatine 2097 Ben Arous représentée par son gérant Monsieur Nouredine Hamdi dans les 20 jours à partir de la date de la publication du présent extrait au journal Officiel de la République Tunisienne.

2020400054FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé daté du 24 Octobre 2019 enregistré à la recette des finances Lac le 5 Novembre 2019 sous le n° 19208224 quittance n°M006537 et en vertu d'un acte explicatif Monsieur Naceur Ben Romdhane demeurant à 4 Rue Mohamed Ali Hammi Gammarth Tunis a vendu à Madame Nesrine Sfaxi demeurant à Ben Arous le fonds de commerce dédié à tous types de commerces y compris les restaurants composés de deux locaux sises au rez-de chaussée du complexe commercial «Lac Centre» construit sur la parcelle n°150 de plan de lotissement du titre foncier n°70990 Tunis.

Toute opposition doit être notifiée à l'étude Monsieur Naceur Ben Romdhane demeurant à 4 Rue Mohamed Ali Hammi Gammarth Tunis dans les 20 jours à partir de la date de la publication du présent extrait au journal officiel de la République Tunisienne.

2020400055FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé en date du 04/12/2019 enregistré à la recette des finances Menzeh 6 le 13/12/2019 sous le n°19208148 reçu n° 156914, ANTOUR KHALED a vendu à société Al Cham Royale la totalité du fonds de commerce du avec toute ses éléments matériels et morales sis au 2 avenue hédi Nouira Ennasr 2 Ariana. Cet avis a été déjà publié au journal « El Chourouk» le 25/12/2019. Les oppositions doivent être effectuées dans un délai de 20 jours à partir de l'apparition de cet avis au J.O.R.T entre les mains de l'avocat maître Yahyaoui Khaled à son bureau sis au 13 avenue Hbib Bourguiba Ariana.

2020400068FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous- seing privé enregistré à la recette des finances de Rades en date du 08 janvier 2020 sous le n° M002115, Mlle Asma Souissi Titulaire de la CIN 09479508 a vendu à Messieurs Wissam Haddaji, Titulaire de la CIN 05226540 et Hamza Hammami Titulaire de la CIN 05469170 le fonds de commerce destiné à la vente des vêtements exploité dans le local sis au 10, avenue de la République Radés.

Les oppositions doivent avoir lieu dans les vingt jours qui suivent la

publication du présent avis au JORT entre les mains de Maître Ferid Mrad dont l'étude est sise au centre Zarrouk rue Ahmed Tlili Tunis.

2020400072FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé rédigé par maitre Sofiane Hatem Fathallah enregistré le 07/01/2020 à la recette des finances de L'Ariana quittance n°M002182 enregistrement n°20200081 ,Mr Fathi Jedi a cédé à .Mr Adel Ouerghi la totalité du fonds de commerce situé au n°06 rue Ali Jaballah Cité la ghazela , Ariana exploité en tant que « Superette» sous le nom de « Mini Prix ».

Les oppositions doivent se faire dans les 20 jours qui suivent la parution de cette publication entre les mains Du vendeur Mr Fathi Jedi à l'adresse du local vendu situé au n°06 rue Ali Jaballah Cité la ghazela, Ariana.

Cet avis a été publié aux journaux Essabeh et Le temps du 10/01/2020.

2020400073FCCC2

Location gérance libre

Location d'un fonds de commerce

Suivant contrat de location soussigné le 01/04/2019, enregistré à la recette des finances cité Ezzouhour Tunis le 03/04/2019 sous le n°19300444 quittance N° M023365 Mr Bousaha Mkhlouf, titulaire de CIN n°04610855 loue la totalité d'un fonds de commerce prévu pour (restaurant de poisson) du local sis à 129 rue 4100 cité Ezzouhour 4 Tunis à Jebari Intissar, titulaire de CIN N° 04715908.

Les éventuelles oppositions doivent être déposées chez Jebari Intissar au local sis à 129 rue 4100 Cité Ezzouhour 4 Tunis, dans un délai de 20 jours de la publication du présent avis au JORT.

2020R00045FCCC3

Location d'un fonds de commerce gérance libre

En vertu d'un acte sous seing privé, enregistré à la recette des finances de La Ezzahra le 08/11/2019 quittance n° M04882 sous le N° 19302061 Mr Mohamed Naim Ben Nouredin Ben Mohamed Hafnaoui a loué la totalité du fonds de commerce avec tout ses éléments corporels et incorporels en tant que gérance libre sis à l'avenue 7 Novembre n°3 Ezzahra exploité en tant que commerce Matériel Bureautique et accessoire à Mme Ramla Bent Moncef Ben Mahmoud Ben Dahsen,

Les créanciers doivent faire oppositions entre les mains du locataire à l'adresse du fonds de commerce dans les 20 jours de la publication du présent avis au J.O.R.T.

Cette annonce a été publiée dans les journaux Achourouk et Le quotidien le 09/01/2020.

2020R00046FCCC3

Location d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé en date du 6/5/2016 enregistré à la recette des finances Habib Bourguiba Sfax le 09/05/2016 quittance M045616 enregistrement n° 16302038 demeurant à route el Matar km 9 Sfax titulaire de la C.I.N· 05253070 Mohamed Aloulou, a loué à madame Nabila Miadi demeurant à route el Matar k 9 Sfax titulaire de la C.I.N 08174860 la totalité du fonds de commerce garderie scolaire et classe préparatoire.

Les oppositions sont acceptées entre les mains de maître Houda Mansouri Avocate a 33 rue Hadi Chaker Sfax dans un délai de 20 jours à partir de la datte de cette publication.

Cet extrait a été publié au journal Sabah le 24/12/2019 n° 190791.

2020X00031FCCC3

Location d'un fonds de commerce

Suivant contrat de location écrit en 09/05/2019 enregistrée à la recette des finances à Maharès en 09/05/2019 sous N° 19300601 quittance n° M020343 Mr. Imed Ben Abdelwaheb Aissa demeurant à Mahares titulaire de CIN N°05303753 du 18/08/2001 a loué tout le fonds de commerce d'un café et pizzeria nommé « Casablanca» avec tous ses constituants moraux et matériels sis à la rue Ennour Mahares à Mr. Moncef Ben Abdelwaheb Aissa titulaire du CIN N°05314343 du 09/01/2012 donne les oppositions au nom de ce fonds de commerce dans les durées légales.

Cette annonce a été déclarée dans le journal ASSABAH et le Temps le 01/01/2020.

2020X00037FCCC3

ASSOCIATIONS, PARTIS, SYNDICATS ET SYNDICS

Constitutions

Constitution d'une association

Nom de l'association : Association mondiale du patrimoine et de la littérature populaire

Local : 8 Avenue Bourguiba ouled mabrouk melloulech 5114 mahdiya

Objectif : contribuer à la formation, à la diffusion du patrimoine culturel tunisien et à sa préservation

- soutenir les activités culturelles visant à revitaliser le patrimoine culturel Tunisien

- Contribuer à l'encadrement des jeunes Tunisiens et à la sensibilisation à l'importance et du patrimoine culturel Tunisien et international.

Président : Ben kacem maher

Secrétaire général : Ben Mahjoub khalifa

Trésorier : Bouzayyen khaled

2020T00029APSF1

Constitution d'une amicale

Nom de l'association : Amicale des cadres de mosquée

Siège social : mosquée Abou Bakker Seddik , Rue Habib Bourguiba, La Goulette, Tunis

Objectif :

- Promouvoir l'aspect social des cadres de la mosquée financièrement et moralement

Membres :

Président : Abedessalem Atoui

Secrétaire général : Abderrazek Riahi

Trésorier : Mohamed Ridha Arbeoui

2019R02736APSF1

Constitution d'une association

Nom de l'association : LA VOIX DES ENFANTS AUTISTES

Objet : social

Siège : Hôtel l'ALBATROS 8050 Mrezgua Hammamet

Avis de réception : RR292241717 TN le 06/01/2020.

Objectifs :-Initier le public aux troubles autistiques - Aider les enfants autistes financièrement, les intégrer dans les milieux familial, social et scolaire.

Fondateurs :

Président : Achraf Khalil

Secrétaire Général : Med karim Majdoub

Trésorier : Med Amir Mehrez.

2020R00037APSF1

Constitution d'une association civile omnisport

Dénomination : jeunesse olympique canal de Bizerte

But : La formation et la rotation des jeunes dans l'activité sportive.

Siège : 5 Rue Al Bostan Wed Alromin Menzel Abderahmen Bizerte

Président : Abdelhak Ezzaier

Vice président : Mondher Chikhaoui

Trésorier : Taoufik Alhaj

Le secrétaire général Fayssal Slimane

2020R00041APSF1

Constitution d'une association

Nom de l'association: Association amicale des fonctionnaires et ouvriers de la commune de abida.

Siège : commune d'abida sedi fraje

Abida 3183.

Sujet : Social.

But :

Vise le soutien social de ses adhérents de point de vue contribution dans les frais des produits pharmaceutiques et médicale et l'octroi des aides à l'occasion de la rentrée scolaires et appartenances avec faire des activités culturelles et récréatives.

Membre :

Président : Zairi Jamel.

Secrétaire général : Selmi Bassem.

Trésorier : Hedfi Naceur

N° PV constat 9798 en date du 28 Mais 2019.

2020R00060APSF1

Résidence Riadh El Bosten 2

Route Mahdia km 1.5 rue Ezzahra Sfax

En vertu du P.V de l'assemblée générale constitutive des copropriétaires de la résidence Riadh El Bosten 21 du 17 octobre 2019, enregistré à la recette des finances route de Tunis Sfax le 22 octobre 2019, quittance n°098076, enregistrement n° 19703591, les copropriétaires suivants sont élus membres du syndic :

Mr Abderrazak Romdhani : Président

Mr Naim Koubaa : vice-président

Mr Kaies Youssfi : trésorier

Mr Mohsen Arbi et Mme Kawthar Feki : membres

2020X00040APSF1

ACTES JUDICIAIRES

Ventes aux enchères publiques

Vente aux enchères publiques

Cabinet Chaker Avocat

M.F : M1139464/A/A/M/000

Tél : 71.257. 859

A la demande de Nadia Ben Brahim 6 rue Abdallah Zouaghi cité Ennasr Ariana.

Contre la partie saisie : Société el Amal immobilière chez Maître Riadh Touiti.

La diligence de «cabinet chaker avocats» représenté par Maître Yahia Chaker Tunis.

Immeuble à vendre : Objet de TF 27063 Ariana

Mise à prix : 4.035.681d, 243 frais en sus

Date et lieu de la vente : Lundi 10/02/2020 à 9h devant le tribunal de 1ère instance d'Ariana.

- On peut visiter l'immeuble tous les jours.

2020T00028VEPA1

Vente aux enchères publiques

Cabinet Maître Dalenda Aouem Sahnoun

Avocate près la cour de cassation

01. bis rue de Luxembourg Tunis

Tel : 71336367

MF : 513984/C/P/000

Le Poursuivant : La Banque Tuniso - Koweitienne, poursuite et d'élégance de son représentant légal demeurant à Tunis 10 bis avenue Mohamed V élection de domicile au bureau de Maître Dalenda Aouem Sahnoun sis au 1 bis rue de Luxembourg 1001 Tunis, son registre de commerce n°B152691996.

Avocat poursuivant : Maître Dalenda Aouem Sahnoun avocate demeurant au 1 bis rue de Luxembourg Tunis, MF 513984/C/P/000.

La Partie Saisie : Mme Fatma Ben Messaoud de demeurant à 78 avenue Hédi Chaker Sfax titulaire de CIN n° 08179199 délivrée à Tunis le 28/02/2007.

Objet de la Vente : La totalité de la propriété objet du titre fonciers n°156927 Tunis dénommé «Rayen 77» d'une superficie globale de 130 m2 composé d'un appartement B3.6 sis au 3éme étage de l'immeuble Rayen sis la Marsa.

Mise à Prix : Deux cent quatre vignt treize Mille Huit cent dinars (293. 800dt000).

Date et lieux de l'adjudication : Mardi 11 février 2020 à 9 heure du matin devant la chambre des criées au tribunal de 1ére instance de Tunis 1.

Visite des Lieux : La visite des lieux peut se faire tous les jours pendant l'horaire administratif

Consultation du cahier des charges : Peut se faire au greffe du tribunal de 1ére instance de Tunis 1 et au cabinet de l'avocate poursuivante.

N.B : Nul ne peut participer à l'adjudication qu'après avoir consigné le tiers de la mise à prix par l'intermédiaire d'un avocat et pour les étrangers; il faut obtenir l'autorisation préalable du gouverneur,

2020T00030VEPA1

Vente aux enchères publiques des parts dans l'indivision

Cabinet Maître Kesraoui Mohamed Salah

Avocat prés la cour de cassation

16, rue d'Angleterre 2ème étage 1000- Tunis

Tél. : Fax : 216 - 71 320 123

M.F : 723610/R/P/A/000

Le saisissant : Hamad Ben Farhat Ben Younes Ilehi, directeur dans une société, demeurant à 4 bis rue du Maroc Radès Ben Arous.

Le saisi : Amel Bent Mohamed Hadhek Khammasi, demeurant à rue Fadhel Ben Achour Jdaida Mannouba

Désignation de l'immeuble saisi : 987 parts indivises de l'immeuble sis à rue Fadhel Ben Achour Jdaida Mannouba objet du titre foncier n°20390 Mannouba dénommé «Jdaida 17»

Les parts saisies représentent un terrain bâtissable d'une superficie de 840m2.

Support juridique :

1-injonction à payer rendu par le tribunal de 1ère instance de Manouba le 23/03/2018 sous le n°5368 notifié par maître Sanaa Ammar huissier notaire à Ben Arous suivant PV n°126 du 10/4/2018 et l'injonction a payer rendue par le même tribunal le 23/03/2018 sous le n°5369 notifié par le même huissier notaire suivant PV n°127 du 10/04/2018.

2-Deux certificats de non appel rendu par la cour d'appel de Tunis le 08/05/2018 sous le n°91817 et 91818

3-Sommation valant saisie immobilière faite par Maître Sanaa Ammar le 10/09/2019 sous le n° 1576 et inscrite à la conservation foncière le 12/11/2019 (Volume 55 n°1828).

Charges :

1-Inscription d'une sûreté réelle dans les limites de 40 mille dinars inscrite a la conservation foncière de Mannouba le 18/02/2013 volume 49 n°204.

2-opposition conservatoire inscrit le 05/03/2019 volume 55 n°390.

Sommation valant saisie immobilière faite par Maître Sanaa Ammar le 10/09/2019 sous le n°1576 et inscrite à la conservation foncière le 12/11/2019 (Volume 55 n°1823).

Mise à prix : La mise à prix des parts saisies est fixée à cent vingt six Mille dinars (126.000.000) outre les frais légaux qui seront annoncés le jour de l'audience.

Date et lieu de l'enchère : Le mercredi 12 février 2020 devant la chambre des criées du tribunal de 1ére instance de Mannouba à partir de 9h.

Visite de l'immeuble objet de l'adjudication : La visite s'effectuera tous les jours sur les lieux mêmes.

Observations : Toute personne désireuse de participer aux enchères doit au préalable consigner le tiers de la mise à prix.

Les étrangers doivent se munir de l'autorisation de gouverneur de Mannouba pour participer à l'adjudication.

2020R00040VEPA1

Vente aux enchères publiques

Cabinet Maître

Fray Mohamed Rached

Avocat à la cour de cassation 09, rue de Caire Nabeul

Tél:(72) 286 933/ Fax(72) 223 576

MF : 196995 L/A/P/000

A la demande de : Madame Laamouri Fadoua Bent Rachid, qui a fait élection de son domicile au cabinet de Maître Fray Mohamed Rached avocat à la cour de cassation, demeurant à rue de Caire N°09 Nabeul.

Contre la partie saisie : Monsieur Gouddi Ilyess ,non immatriculé au registre de commerce, qui a fait

élection de son domicile au cabinet de Maître Barouni Moncef Avocat, demeurant à Avenue de France - Immeuble Néapolis centre - Nabeul.

A la diligence de : Maître Fray Mohamed Rached, avocat à la cour de cassation, demeurant à 09 rue de Caire Nabeul.

Immeuble à vendre: L'usufruit revenant à la partie saisie dans l'immeuble objet du titre foncier N° 559391 Nabeul situé à Avenue Habib Bourguiba Nabeul, d'une superficie de quatre vingt treize mètre carré (93)m2 sur laquelle est édifiée une vieille construction composée de deux étages.

Mise à prix : Soixante quatorze mille quatre cent dinars (74.400,000) Frais en sus.

Date et lieu de la vente : Lundi 17/02/2020 à partir de 8h30 du matin devant la chambre des saisies immobilières du Tribunal de 1ère instance de Nabeul.

On peut visiter l'immeuble tous les jours.

Observations :

1) Pour participer à la vente, les étrangers doivent obtenir l'autorisation préalable de Monsieur le gouverneur de Nabeul.

2) Tous participant doit consigner le tiers (1/3) de mise à prix, et se faire représenté par un avocat.

3) Pour prendre connaissance du cahier de charges, s'adresser au greffe du tribunal de 1ère instance de Nabeul ou au cabinet de l'avocat poursuivant, pendant les jours et heures ouvrables.

2020R00053VEPA1

Vente aux enchères

Me. NEGGAZI JAMEL Avocat

Avenue de la République - Grombalia

Matricule fiscal : 1191194/V/P/000

Tél : 72.214.173 / 94-553-525

1/ Le créancier demandeur de la poursuite judiciaire : La banque AMEN BANK, une société anonyme, en la personne de son représentant légal, inscrite au registre de commerce relevant du tribunal de première instance de Tunis, sous le n° 176041996B, son siège social sis à AV. Mohamed V Tunis (en sa qualité de créancier nanti).

2/ Le débiteur assigné de la saisie : Monsieur Haouari Majd Eddine Ben Ahmed, gérant de société, titulaire de la CIN numéro 01678113, domicilié à la rue de l'environnement, numéro 73 Nabeul (en sa qualité de caution en numéraire des dettes de la créancière principale la Société Haouari des Matériaux de Construction «HAMACO» en la personne de son représentant légal).

3/ L'avocat chargé de la poursuite : Maître Neggazi Jamel, avocat près la cour d'appel, son étude sise à Av. de La République – Grombalia - Nabeul.

4/ Désignation du bien immobilier objet de la saisie :

Le bien immobilier objet de la vente représente toutes les parts à l'indivision revenant au caution en numéraire, dont la superficie est de 5911 m², objet du titre foncier numéro 562716 Nabeul, dénommé «Domnat Nahel» dont la superficie totale est de 726665 m², sis à Chiekhet Lebna, du gouvernorat de Nabeul, caractérisé par sa proximité du village de Lebna et la Plage Ezzouhour, d'une part et des routes principales ramifiées de la route régionale numéro 27, dans sa partie reliant entre les deux villes de Korba et Menzel Témime, d'autre part, ainsi que la plage.

5/ Le prix d'ouverture du bien immobilier à vendre :

Le prix est de quatre cent quarante Mille dinars (440 000 d 000), sans considérer les frais de la poursuite qui seront déclarés le jour de l'audience.

6/ Date et lieu de l'enchère : Le Lundi correspondant au dix sept février deux mille vingt (17/02/2020) près l'arrondissement des ventes immobilières du Tribunal de première instance de Nabeul à partir de neuf heures du matin.

7/ Conditions de visite du bien objet de la saisie :

Le bien objet de la vente peut être visité tous les jours. Afin de consulter le cahier des charges, vous pouvez contacter le greffe du tribunal de première instance de Nabeul ou l'avocat charger de la poursuite. Pour participer à l'enchère, il faut déposer le 1/3 du prix d'ouverture à la trésorerie générale de la Tunisie ou présenter un chèque certifié solvable ou une garantie bancaire irrévocable et charger un avocat à cet effet. Quant aux étrangers, ils doivent obtenir l'autorisation du gouverneur.

2020R00057VEPA1

Vente aux enchères publiques

Partie Poursuivante : Banque Internationale Arabe de Tunisie en la personne de son représentant juridique, Sté anonyme, inscrite au registre de commerce au tribunal de première instance de Tunis sous le n° B187881996, siège n° 70/72 Rue Habib Bourguiba Tunis.

Partie Saisie : Mr AIID LAHWEG, Commerçant, résident à 46 rue de la république Menzel Tmim, titulaire de CIN n° 01625211.

L'avocat Poursuivant : Maître NAJLA JAZI Avocat à la cour d'appel; demeurant au Rezig Centre Bloc D Appartement 5 Sidi Rezig Tel : 71297117/20898316.

Propriété Saisie : Il s'agit des parts indivises à usage de construction objet du titre foncier n° 613393

Nabeul dénommé Radhia 74 , les parts indivises sont d'une superficie de 277,254 de la superficie générale de l'immeuble qui est de 2560 mm ; l'immeuble est délimité du nord par un immeuble revenant aux héritiers GAWA ,de l'est par une maison de Thaw Werghemmi, du sud par une route ouverte aux publiques de l'ouest par un immeuble privé

Mise à Prix : (23.609,841 dinars) frais et honoraires d'Avocat en sus.

Date et Lieu de la Vente: la vente de la propriété aura lieu le Lundi 10/02/2020 à 9h du matin à la salle des criées du Tribunal de Première Instance de Nabeul . Tout intéressé peut visiter la propriété saisie tous les jours.

Pour la participation aux enchères il faut consigner le 1/3 du prix et se munir des autorisations légales chaque fois oû la loi l'exige.

Pour plus amples renseignements contacter le Greffe du Tribunal de 1ére instance de Nabeul ou bien le cabinet de l'avocat poursuivant.

2020R00062VEPA1

Avis d'adjudication

Saisissants : Mohamed Hédi Khalfallah et Naïma Brini, demeurant à la rue Rékab M'Saken.

Saisi : Mohamed Labidi, CI 05510599. datée du 18/5/2015, demeurant à la rue Imam Ibn Arfa N° 23 à M'Saken.

Avocat poursuivant : Me Ezzeddine Ben Amor, avocat à la cour de cassation, 65, avenue de la République, Sousse. MF : 0683807EPA/000.

Immeuble saisi : Le 1/4 des parts indivises revenant au saisi dans l'immeuble sis au 108 rue d'Amman à M'Saken, d'une superficie supérieure à 250 m2, comprenant un RDC surélevé de 3 étages.

Mise à prix : 103.593,750 D.

Adjudication :

Le jeudi 13 février 2020 à 9 heures du matin à la chambre des criées au tribunal de 1ère instance de Sousse sis au Palais de justice à Sousse.

Visite de l'immeuble : Tous les jours de la semaine de 8 H du matin à 17 H du soir.

2020S00032VEPA1

Vente aux enchères publiques

Poursuivant :

Banque internationale Arabe de Tunisie S.A en la personne de son représentant légal, demeurant Avenue Habib Bourguiba n° 70/72 Tunis, Immatriculée aux Registre de commerce sous le n° B187881996, Code T.V.A 0OO110F en sa qualité de créancier saisissant.

Partie saisie :

Monsieur Hechemi Ben Mohamed Lili, Titulaire de la CIN n° 04040416, demeurant n° 1 immeuble B cité Hadramaout Sousse.

Avocat Poursuivant :

Maître Imad Eddine Chebaane, avocat, Boulevard Ibn Badiss Khezama Sousse, code T.V.A : 373 343 S /A/P/000

Immeuble saisi :

La totalité de la propriété objet du titre foncier n° 86424 Sousse consistant en une villa moderne, comprenant un sous sol, un rez-de-chaussée et premier étage sis rue Zouhaier Safi cité Sahloul 2 Sousse, d'une superficie de 454 m2,

Le sous sol se compose d'un salon, 2 pièces, salle de bain, cuisine, garage et dépôt, collecteur d'eau de pluie, d'une superficie de 218 m2.

Le rez-de-chaussée se compose de 2 pièces, salle d'eau, d'une superficie de 225 m2.

Le premier étage accessible par un escalier à l'intérieur de la villa, se compose de 3 pièces, cuisine, salle de bain, salle d'eau, dressing d'une superficie de 210 m2.

Une chambre d'une superficie de 30 m2 située à l'étage supérieur de la villa.

Date et lieu de l'adjudication :

Tribunal de Première Instance de Sousse 20/02/2020 à 9h.

Mise à prix :

Sept cent vingt cinq milles cinq cent quatre vingt dinars (725.580,000D) après abattement de 40 % de la mise à prix initiale, avec les frais et honoraires taxés.

Observation :

L'immeuble peut être visité tous les jours de 10 à17 heures.

Ne peut participer aux enchères que les personnes ayant consignées le tiers de la mise à prix.

2020S00039VEPA1

Vente aux enchères publiques

Poursuivant :

Banque Internationale Arabe de Tunisie S.A en la personne de son Représentant légal, demeurant Avenue Habib Bourguiba n° 70/72 Tunis, Immatriculée au Registre de Commerce sous le n° B187881996, Code T.V.A 000110F en sa qualité de créancier saisissant.

Partie Saisie :

Monsieur Fadhel ben Mahmoud ben Fredj Boubaker, Titulaire de la CIN n° 4073367, demeurant à 4 Avenue Habib Bourguiba à Ksibet Mediouni.

Avocat Poursuivant :

Maître Imad Eddine Chebaane, Avocat à la Cour de Cassation, Boulevard Ibn Badiss Khezama Sousse, Code T.V.A : 373343S/A/P/000

Immeuble Saisi :

La totalité de la propriété dite "Mahmoud 12" objet du Titre Foncier n°1523 Monastir d'une superficie de 1125 m 2 située à Ksibet Mediouni Avenue Habib Bourguiba ,consistant en une station de vente de carburant et accessoires et de lavage, non exploitée, comprenant un rez-de-chaussée, un sous sol et un premier étage partiel.

Date et Lieu de L'adjudication :

Tribunal de Première Instance de Monastir le 05/02/2020 à 9h.

Mise à Prix :

Cinq Cent Quatre-vingt Quatre Mille Cinq Cent Soixante Quatorze Dinars (584.574.000 D) après abattement de 40 % de la mise à prix initiale, avec les frais et honoraires taxés.

Observations :

L'immeuble peut être visité tous les jours de 10 à17 heures.

Ne peut participer aux enchères que les personnes ayant consignées le tiers de la mise à prix.

2020S00040VEPA1

Vente Aux Enchères Publiques

Cabinet Maitre Amous Abdelhamid

Avocat à La Cour De Cassation

31 Avenue Farhat Hached Sfax

Il sera procédé à la vente immobilière à la chambre des criées au tribunal de 1ère instance de Sfax sis rue Victor Hugo Sfax le Lundi 10/02/2020 à 9 heures du matin.

Partie Poursuivante :

- Banque Internationale Arabe de Tunisie société anonyme son registre de commerce N° B187881996 représentée par son représentant légal dont le siège social est au 70,72 avenue Habib Bourguiba Tunis

Parties Saisies :

- Monsieur Aissa Ben Mokhtar Chérif, commerçant, RC n° A0844172006 demeurant route de Mahdia km 2,5 Sfax CIN n° 08162876.

- Monsieur Mokhtar Ben Hédi Chérif demeurant route de Mahdia km 2,5 Sfax CIN n° 01082442.

- Madame Salwa Masmoudi épouse Chérif demeurant route de Mahdia km 2,5 Sfax CIN n° 01141473.

Avocat Poursuivant;

- Maitre Amous Abdelhamid avocat à la cour de cassation demeurant 31 avenue Farhat Hached Sfax.

Immeuble Saisi :

Il s'agit d'une parcelle de terrain clôturé du côté Nord et Ouest et Sud sise route Mahdia km 5 Sfax d'une superficie de 439 m2 son entrée du côté Nord de 3m du côté du coin Nord est liée avec la route de Mahdia y se trouve une porte avec deux portails juste du côté Est où se trouve une partie de construction annexe ancien de 9m2 couvert en bois. Du côté Nord Est vers le Sud 25,50m puis vers l'Ouest 15,15m puis vers le Nord 23,40m puis vers l'Est jusqu'au point de départ 21m.

Au Nord Ayadi et CNAM à l'Est Salwa Masmoudi et la fin du passage de 3m jusqu'à la route Mahdia d'où l'entrée du terrain à l'Ouest Ayadi au Sud Feki.

Mise à Prix : Quatre vingt quinze mille Dinars outre les frais.

Observations :

La visite de l'immeuble saisi peut se faire tous les jours pendant les heures de travail.

Le cahier des charges est déposé au greffe et à l'étude de l'avocat poursuivant.

Tout participant étranger doit se prémunir préalablement de l'autorisation du gouvernorat.

Ne peuvent participer aux enchères que ceux qui auront préalablement consigné le tiers de la mise à prix soit 31.666,666 D.

2020X00023VEPA1

Vente aux enchères publiques sur saisie immobilière

Etude de Maître Boulbaba Maamri

Avocat à la cour d'appel

Rue Abou kacem Chebbi immeuble rex palace 3000, Sfax

Partie poursuivante : Mohamed sadek idris, directeur de société, demeurant à 4 rue jaafer el barmaki mutuelle ville Tunis.

Partie saisie : abdessalem affes, directeur de société, demeurant à 70 route manzel chaker km 1,5 Sfax.

Propriété à vendre : l'immeuble objet du titre foncier N°99737 Sfax nommé elbaraka composé d'un terrain de 82006 mètres situé à route manzel chaker totale.

Mise à prix : cent vingt trois mille dinars (123.000,000 D) frais en sus.

L'enchère ne peut être effectuée que par avocat après consignation du tiers du montant de la mise à prix au moins à la caisse des dépôts et consignations ou sur présentation d'un chèque certifié ou d'une caution bancaire irrévocable.

Lieu et date de la vente : La vente aura lieu à l'audience des ventes immobilières au tribunal de première instance de Sfax 2 le mercredi 05/02/2020 à partir de neuf heure du matin.

Constat et visite de l'immeuble : Le constat et la visite de la propriété à vendre peut s'effectuer quotidiennement sauf le dimanche pendant l'horaire de travail administratif. Pour de plus amples renseignements il y a lieu de contacter l'avocat de la partie poursuivante à l'horaire indiqué et de prendre connaissance du cahier de charges déposé au greffe du tribunal de première instance de Sfax 2 ou à l'étude de Maître Boulbaba Maamri avocat à Sfax.

2020X00026VEPA1

Vente aux enchères publiques sur saisie immobilière

Etude Maître Moalla Lobna

Rue Abou Kacem Chebbi immeuble Alyssa centre 2ème étage bureau n° 211 Sfax

Créancier Saisissant : Abderraouf Ghorbel entant que syndic de la faillite de la société Amico pour la confection des vêtements prêts, son domicile élu bureau maitre Moalla Lobna sis rue Abou Kacem Chebbi immeuble Alyssa centre 2ème étage bureau n° 211 Sfax.

Debiteur Saisi : Mounir Chtourou sis à l'avenue Habib Bourguiba, n°30 entrée Chtourou Sakiet Ezzit Sfax n° cin 01301691 .

Avocate Poursuivante : Maître Moalla Lobna, rue Abou Kacem Chebbi immeuble Alyssa centre 2ème étage bureau n° 211 Sfax

Immeuble Saisi : L'immeuble saisi consiste à le 1 d'un 1/3 indivis d'un immeuble objet du titre foncier n 20964 Sfax demeurant enivron 30 km nord ouest Sfax d'une surface 20380 mètres carrés le 16/05/2019, les références de démarcation datées du 16/05/2019 déposant le volume Sfax 2019/1 sous le numéro 5192.

Mise à Prix : La mise à prix de la propriété à vendre a été estimée à douze mille cent dinars (12.100,000 D) auquel s'ajoutent les frais et toute personne désirant participer à l'adjudication doit consigner le un tiers (1/3) du montant de la mise à prix avant la date d'adjudication et ce par l'intermédiaire d'un avocat et les étrangers désirant participer à l'adjudication doivent au préalable avoir une autorisation de Monsieur le gouverneur.

Date de L'adjudication : L'adjudication aura lieu le mercredi cinq février deux mille vingt (05/02/2020) à partir de neuf heures du matin, à la salle des ventes immobilières au tribunal de première instance de Sfax 2.

Observations : La visite de l'immeuble saisi peut avoir lieu pendant les horaires du bureau, pour de plus amples renseignement contacter le greffe du tribunal de première instance de Sfax 2 où a été déposé le cahier des charges, ou à l'étude de l'avocate poursuivante dont le bureau est sis à rue Abou Kacem Chebbi immeuble Alyssa Centre 2ème étage bureau n° 211 Sfax.

2020X00057VEPA1

Vente aux enchères publiques

Maître Imed Boussabat Avocat .65 Av Ali Belahouen Bab Souika Tel / Fax 71571717

La partie poursuivante : les héritiers de Mohamed Sadok El Behi : Sa Veuve Hedia Zaiani et ses fils Hattab. Mohamed Ramzi et Saida Elus leurs Domiciles au cabinet Maître Imed Boussabat Sise au 65 Av Ali Belahouen Bab Souika Tunis.

Les copropriétaires :

1/Mrs et Mms Abdelaziz, Nozha et Arbia et Behi Les Heritiers de Mrs Ali Ben Mostapha El Behi :Sa veuve Soufia Ben Brahim et ses Fils Belhassen , Mohamed Chedly, Khmar et Mohamed Aymen.

L'avocat poursuivant : Maître Imed Boussabat

L'immeuble saisi :La totalité de l'immeuble sise au 17 rue belhassen Sefli Mont fleuri consiste en une maison arabe habitable en bon état d'une superficie de 186 m2 non enregistré

Réz de chaussée d'une superficie de 146 m2 .son entrée de la rue belhessen sefli contenant 05 chambres cuisine salle d'eau et lobby (وسط دار) de 40 m2 ancien couvert de faillance a un mètre du sol équipé des installations nécessaires

Mise à prix :(137924.040d) après réduction de 40% majoré des frais

La date et lieu de vente : le Mardi 11/02/2020 à 9 H devant la chambre des ventes immobilières du tribunal de 1ére instance de Tunis

Visite : Tous les jours de la semaine

Pour de plus amples renseignements s'adresser à l'avocat poursuivant Maître Imed Boussabat Av Ali Belahouen Bab Souika n°65 ou au greffe du tribunal de 1ére instance de Tunis où est déposé le cahier des charges

Les enchères sont portées par l'intermédiaire d'un avocat et ne peuvent y prendre part que les personnes ayant consigné le 1/3 de la mise à prix à la caisse des dépôts et de consignations ou présenter un chèque certifié ou une garantie bancaire irrévocable les étrangers doivent obtenir l'autorisation préalables de Mr le gouverneur de la région.

2020400059VEPA1

Avis aux créanciers

Liquidation de la société et nomination du liquidateur

Société perfect training «PETRA»

SARL au capital social de 1 000 dinars

Siège social : 22 rue Bir Essaboa Riadh Ennasr 2 Ariana

MF : 1415959L/A/M/000

En vertu du procès verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 04 décembre 2019, enregistré à la recette des finances à Menzah 6 le 13 décembre 2019 et dont un exemplaire a été déposé au Centre National du Registre des entreprises à l'Ariana le 03 Janvier 2020 sous le n° 2020511, il a été décidé la liquidation de la société à partir de la date de cette assemblée et la nomination de Madame Afef Aribi en qualité de liquidateur.

Le liquidateur invite les créanciers pour inscrire leurs dettes avec la remise des justificatifs.

A cet effet, à contacter le liquidateur au : 53923326.

2020X00024VEPA2

CONVOCATIONS

Sociétés anonymes

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Du 8 Février 2020

SOCETE INTER HOTEL

«HOTEL LES COLOMBES *»**

Société anonyme

Au capital de 5.000.000 DT

Siège social : El Merazka - Hammamet

Matricule fiscal : 009408 LAM 000

Registre de commerce : B154201997

Affiliation CNSS : 37054-00

Messieurs les actionnaires de la Société Inter-Hôtel (Hôtel les Colombes***) sont Invités à se réunir en assemblée générale ordinaire le samedi 8 février 2020 à 10 H 30, au siège de la Société sis à EL -Merazka Hammamet à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Lecture et adoption du rapport d'activité du Conseil d'Administration relatif à l'exercice 2018.

2. Lecture des rapports général et spécial du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice 2018.

3. Examen et approbation des états financiers arrêtés au 31 décembre 2018 et affectation du résultat de l'exercice 2018.

4. Quitus à donner aux administrateurs pour la gestion de l'exercice 2018.

5. Renouvellement des mandats des administrateurs pour les exercices 2019, 2020 et 2021

6. Questions diverses.

Messieurs les actionnaires sont avisés que les documents destinés à cette assemblée, sont tenus à leur disposition au siège de la société.

2020R00044SANB3

TECHNOLATEX

Société Anonyme

Au Capital 3.655.000 Dinars

Siege Social : LOT N°2 Zone Industrielle Sidi Boutefaha 9000 Béja

Identifiant unique N°: 1184912J

Convocation A L'assemblée Générale Ordinaire

Les actionnaires de la société sont invités à assister à l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le Mercredi 05 Février 2020 à 10 Heures du Matin au 1 Rue Turkana, Immeuble Emir El Bouhaira 1053 Les Berges du Lac Tunis à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Annulation des délibérations de l'Assemblée Générale tenue le 10/12/2018 pour vice de procédure.

2- Entérinement du retard constaté dans la tenue de l'Assemblée Générale devant statuer sur l'exercice 2017.

3- Lecture du rapport général et du rapport spécial du commissaire aux comptes.

4- Examen et approbation des conventions prévues par l'article 200 du Code des Sociétés Commerciales intervenues lors de l'exercice 2017.

5- Lecture et approbation du rapport du Conseil d'Administration relatif à l'exercice 2017.

6- Examen et approbation des états financiers clos au 31 Décembre 2017.

7- Affectation des résultats

8- Quitus aux administrateurs et au Directeur Général.

9- Pouvoirs

10- Questions diverses.

2020R00054SANB3

Société de développement et d'investissement du sud - SODIS SICAR

Société anonyme

Au capital social de 35.727.910 dinars

Siège social : complexe administratif rue Mansour Elhouch 4100 Médenine

Matricule fiscale : 003514/L/A/M/000

N° d'affiliation CNSS : 34293-52

Les actionnaires de la société SODIS SICAR sont convoqués à la réunion de l'assemblée générale extraordinaire qui se tiendra le Lundi 24 Février 2020 à 10 h, à l'Hôtel Yadis Djerba, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Séparation entre les fonctions du Président du Conseil et du Directeur général;

- Modification des articles correspondants des statuts de la société;

- Pouvoir pour formalités.

2020X00042SANB3

Convocation à l' assemblée générale extraordinaire

Société Tunisienne des industries de pneumatiques "STIP"

Société anonyme au capital de 12.623.469 dinars

Siège social centre urbain Nord - Boulevard de la Terre

1003 Tunis El Khadhra

Messieurs les actionnaires de la "STIP" sont priés d'assister à la réunion de l'assemblée générale Extraordinaire qui se tiendra le jeudi 6 Février 2020, à 11 h00 au siège social sis au centre Urbain Nord - Boulevard de la Terre -1003 Tunis El Khadra, à l'effet de délibérer sur:

1. Continuité de l'activité de la société.

2. Amendement des statuts.

3. Pouvoirs pour les formalités.

2020400061SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Société Tunisienne des industries de pneumatiques

"STIP"

Société anonyme au capital de 12.623.469 dinars

Siège Social centre Urbain Nord - Boulevard de la Terre 1003 Tunis El Khadra

Messieurs les actionnaires de la «STIP» sont priés d'assister à la réunion de l'assemblée générale Ordinaire qui se tiendra le jeudi 6 février 2020, à 10h au siège social sis au centre urbain Nord - Boulevard de la Terre -1003 Tunis El Khadra , à l'effet de délibérer sur:

1. Entériner le retard accusé dans la tenue de l'assemblée.

2. Lecture et approbation du rapport du conseil d'administration sur l'activité de la société au titre de l'exercice 2018.

3. Lecture du rapport général et du rapport spécial des commissaires aux comptes au titre de l'exercice 2018.

4. Approbation des états financiers de l'exercice 2018.

5. Approbation des conventions réglementées visées par les articles 200, 202 et 475 du code des sociétés commerciales.

6. Lecture du rapport des commissaires aux comptes sur les états financiers consolidés de l'exercice 2018.

7. Approbation des états financiers consolidés de l'exercice 2018.

8. Quitus aux administrateurs de leur gestion durant l'exercice 2018.

9. Affectation des résultats de l'exercice 2018.

10. Fixation des jetons de présence à allouer aux Administrateurs au titre de l'exercice 2018 et de la rémunération des membres du CPAI.

11. Renouvellement partiel du conseil d'administration conformément à l'article 19 des statuts.

12. Pouvoirs pour les formalités.

2020400062SANB3

Autres sociétés

Convocation à l'assemblée générale ordinaire de l'année 2018

Société Mutuelle de Base de service Agricoles des Eleveurs Mahdia Al Baraka

MF : 1139671F

Le conseil d'administration de la société mutuelle de base de service agricole El Baraka donne avis à ces adhérents que l'assemblée générale ordinaire de l'année 2018 sera tenue le lundi 10 février 2020 à 10 h à UTICA Mahdia à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant.

1- Lecture du rapport moral et financier de l'année 2018

2- Lecture du rapport de commissaire au compte de l'année 2018

3- Lecture du rapport du résultat négatif

4- Discussion des rapports morales et financiers de l'année 2018 et les proposer pour l'approbation.

5- Mise à jour de la liste des adhérents

6- Nomination d'un commissaire au compte pour les années 2019-2020-2021

7- Donner quitus aux membres de conseil.

8- Renouvellement des membres du conseil d'administration et rémunération des membres indépendants.

2020S00036SODB3

DIVERS

Avis au public

Avis

En vertu du Jugement définitif de tutelle numéro 37718 rendu le 31/01/2018 par le tribunal de première instance d'Ariana par lequel madame Zeina Bint Ammar Ben Ali Salemi - titulaire d'une carte d'identité numéro 03719 537 du 13/05/2017 habite au rue numéro 8018 el bassatin 2 Al-Mnehla Ariana a été nommée tutrice sur son époux. "Malik bin Saleh bin Diaf Charni titulaire de la carte d'identité numéro 05195541 elle est chargée de prendre soin de ses affaires et veiller sur la préservation de ses droits et propriétés . Elle doit en outre préserver ses acquis et ne pas les compromettre sans l'avis du juge.

2020T00033DIVD2

Perte d'un titre de propriété

Monsieur Ali Ben Mohammed Ben Ali Baatout CIN n°01624233 délivrée le 19 Juin 2001 à Tunis et propriétaire du titre inscrit le 12 avril 2013 n°06/15964 objet du titre foncier n°625345 Nabeul annonce qu'il a perdu le titre susvisé et l'est publié au journal quotidien le 15 décembre 2019.

2020R00038DIVD2

Perte de Titre Foncier

Mr Zoubeir Ben Abdelhamid ben Abass Hmidi, titulaire de la carte d'identité Nationale N° 07501996 délivre le 18/12/2017 annonce la perte du certificat n°38977 de titre foncier n° 58527 Kairouan située à Wislatia Kairouan avec le certificat de perte délivré le 31/12/2019 sous le N° 361 au centre de la sécurité nationale de Wislatia.

2020R00052DIVD2

Perte du titre de propriété

Suivant Certificat de perte n°147 émis par le poste de police de Nasrallah en date du 27/12/2019, Monsieur Mounir Ben Habib Ben Ahmed SLIMI titulaire de la carte d'identité nationale n°02038851 émis le 03/06/1998, atteste qu'il a perdu son titre de propriété n°19373/11 relatif à la propriété immobilière dénommée "EL WAFA" objet du TF n°53359 Kairouan sis à Darraj, délégation Nasrallah, gouvernorat Kairouan.

2020R00056DIVD2

SOCIETE LES "BARCIDES"

Société à Responsabilité limitée en liquidation

MF : 0411447Q

Avis d'appel d'offre pour la troisième fois

Cession d'un bien Immobilier et fonds de commerce comme étant un tout indivisible

En vertu de l'autorisation du juge commissaire du tribunal de première instance de Sousse 2 en date du 16/01/2019 la société les Barcides société en liquidation représentée par le liquidateur Mr Bouhaoual samir met en vente par appel d'offre pour la troisième fois d'un bien immobilier et un fonds de commerce comme étant un tout indivisible :

- Bien Immobilier : un terrain avec titre foncier n°68234 Sousse sise à Hammam Sousse, d'une superficie de 170 m2 contenant un immeuble composé d'un sous sol, rez de chaussée et un étage.

- Fonds de commerce d'un restaurant touristique exploité dans le local cité en dessus.

Les personnes intéressées sont invitées à se présenter au bureau de liquidateur Bouhaoual Samir sise à la Route touristique chatt mériem 4042 (prés de station de carburant Staroil) Tél: 73344332, pour retirer le cahier de charges contre le paiement de 150 dinars non remboursables.

Les offres doivent être adressées par poste recommandé avec accusé de réception à l'adresse suivante :

Monsieur le Juge Commissaire du tribunal de première instance Sousse 2 Adresse :Avenue Yasser Arafet Sahloul 1 Sousse 4054

Sous pli fermé ne précisant pas l'identité du soumissionnaire et portant la mention :

« A ne pas ouvrir - Appel d'offre de cession actif société les BARCIDES »

la date limite de réception des offres est fixée le 06/02/2020 le cachet de la poste faisant foi.

Sera rejetée toute offre ne contenant pas les documents prévus par le cahier de charges ou parvenue après le dernier délai de réception des offres ou dont l'enveloppe externe comporte l'identité du soumissionnaire.

2020S00034DIVD2

Avis d'appel d'offres n°2

Vente des actifs de la société Thermal Oasis Hôtel

Sis à Zone Touristique Nefta Tozeur

MF : 1069952X/A/M/000

RC : B0972952008

Par décision du Tribunal de première instance de Sousse 1 dans l'affaire n° 5261, le commissaire à l'exécution lance un appel d'offre pour la cession des actifs de ladite société.

Les personnes intéressées peuvent retirer le cahier des charges - contre le paiement de 50 dinars non remboursables - et visiter les lieux après avoir fixé un rendez-vous avec le commissaire à l'exécution.

Le dernier délai de remise des offres est fixé pour le jeudi 19 mars 2020.

Pour tous renseignements veuillez contacter le : 73292386 ou 29567287.

2020S00035DIVD2

AVIS

Naifar Mazen et Benhmida Ines annoncent qu'ils possèdent un terrain de surface 943 m2 route Gremda km 9 Sfax effectuer par un acte d'achat fait le 24/7/2015 ils ont perdu leur contrat et ils désirent extraire une autre copie originale tout contestant devra s'adresser au bureau de maitre Naoufal Trigui 86 rue sidi belhsan el Madina Sfax et ce dans un délai de 70 jours à partir de la date de parution de cet avis.

2020X00027DIVD2

Avis

Cheyeb abdelatif annonce qu'il possède deux terrains de surface a 2201 m2 et de surface a 1736.70 m2 en route manzel cheker ouedna Sfax effectuer par deux actes d'achat qui était fait le 12/3/2013 et le 03/10/2009 il a perdu le titre de propriété et il désire se faire délivrer une autre copie originale tout contestant devra s'adresser au bureau du notaire naoufel trigui et ce dans un délai de 70 jours à partir de la date de parution de cet avis.

2020X00028DIVD2

Avis au Public

La Dame Kallel Niçaf Bent Abdellatif domiciliée étude maître Yaiche Abdessatar Immeuble «MANAR» Bloc «C» 1er étage Sfax 3000 porte à la connaissance du public qu'elle a intenté une action en justice dénonçant la donation faite par son père au profit sa sœur Nedra par acte adoulaire rédigé le 9/5/2002 enregistré à la recette des finances le 22/6/2002 pour incapacité civile, objet de l'immeuble sis à la route de Tunis Km 5 Sfax terrain de 1400 m² environ avec villa et qu'elle a obtenu un jugement en annulation de la dite donation sous le n° 59289 en date du 02/12/2019 du tribunal de première instance de Sfax "annule le contrat de vente susmentionné et annule toutes ses conséquences juridiques" et elle met en garde quiconque traite des biens susmentionnés avec toute personne, le dit immeuble appartient à tous les héritiers de feu Abdellatif Kallel décédé le 14/06/2014.

2020X00035DIVD2

L'Imprimerie Officielle de la République Tunisienne En Ligne



le site web de l'Imprimerie Officielle de la République Tunisienne est entré en ligne le 22 Janvier 2009 sous l'adresse suivante :

www.iort.gov.tn

Le site web fonctionne en trois langues arabe, anglaise et française et permet à l'utilisateur de consulter en temps réel :

- **le Journal Officiel des lois, décrets et arrêtés depuis l'année 1956,**
- **le Journal Officiel des annonces légales ,réglementaires et judiciaires,**
- **le Journal Officiel du Tribunal Immobilier,**
- **les Codes juridiques**

Le site web permet à son utilisateur sur sa demande de bénéficier de la prestation « insertion des annonces légales et réglementaires » sur CD à travers des modèles préétablis figurant dans le site.



Abonnement au Journal Officiel

de la République Tunisienne

Annonces légales, réglementaires et judiciaires

Pour l'acquisition de votre abonnement au Journal Officiel :

Contacter le siège de l'Imprimerie Officielle, avenue Farhat Hached, 2098 Radès -

Tél. : 71.434.211 ou l'un des bureaux de vente ci-après :

*** 1000 - Tunis** : 1 rue Hannon - Tél. : 71.329.637

*** 1002 - Lafayette :** 18 rue Irak - Tél. : 71.842.661 - Fax : 71.844002

*** 4000 - Sousse** : Cité C.N.R.P.S rue Rabat –

Tél. : (73) 225.495

*** 3051 - Sfax** : Centre El Alia, route El Aïn, Km 2.2

Sfax - Tél. : (74) 460.422

Site web : www.iort.gov.tn

Le paiement se fera en espèces ou par chèques ou par virement postal ou bancaire au nom de l'Imprimerie Officielle de la République Tunisienne à l'un des comptes ci-après :

S.T.B. : (Mégrine) 10106045231056678893

C.C.P. N° 17001000000006101585

Prix du numéro du J.O.R.T de l'année en cours

Edition originale : 2,400 dinars + 1% F.O.D.E.C. ***Traduction française : 3,300 dinars + 1% F.O.D.E.C.***

Frais d'envoie en sus